

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DELIBERATIONS

Communauté de Communes
du Pays de Weppes

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 16 décembre 2014

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le 16 décembre deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de Radinghem-en-Weppes, après convocation légale faite le 9 décembre 2014, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 19
de votants : 22

Etaient présents : Mmes ACCART, BOCHER, BLONDEL, CANADA, LEGRY, SLEMBROUCK, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, HOURIEZ, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents : Mmes DE VRIEZE, LUNG.

Pouvoirs : Mme RICQUE à M. DELEPAUL, M. VAN DRIESSCHE à M. DE BEURMANN, Mme ELOIRE à Mme SLEMBROUCK.

=====

Allocations compensatrices 2014

Vu la délibération 2014CCWD06 approuvant le rapport établi par la CLECT en date du 4 février 2014 ;

Vu la délibération 2014CCWD07 maintenant le calcul actuel des allocations de compensation par l'invalidation des modes de calcul dérogatoire

Les montants d'attributions de compensations 2014 sont maintenus comme énoncés dans la délibération 2014CCWD07 :

	Montant total
Aubers	7 323 €
Bois-Grenier	61 447 €
Fromelles	2 671 €
Le Maisnil	2 407 €
Radinghem	72 908 €
TOTAL	146 756 €

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

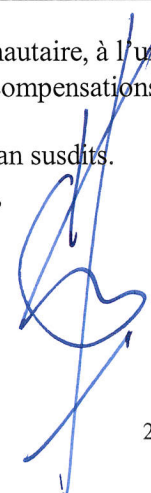
- Valide les montants d'attributions de compensations 2014,

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL

192
Envoyé en préfecture le 18/12/2014

Reçu en préfecture le 18/12/2014

Affiché le

SLOK